

Rouen : le parcours kafkaïen d'un migrant mineur aidé par l'association Welcome

Migrants. L'association Welcome aide régulièrement des mineurs étrangers.

Elle revient sur l'histoire édifiante d'Abderrhaman...



Christophe HUBARD



PUBLIÉ LE 04/05/2018 À 22:31



MIS À JOUR LE 04/05/2018 À 22:31



TEMPS DE LECTURE : 1 MINUTE



▲ De g. à d. : Jacqueline Madeline, Michel Hervieu et Catherine Weber (photo Stéphanie Péron)

Jacqueline Madeline, Michel Hervieu et Catherine Weber font partie de ces figures locales investies dans l'aide aux migrants. Impliqués au sein de l'association Welcome, ils en accueillent régulièrement à leur domicile.

C'est à ce titre, en tant que citoyens, qu'ils souhaitent aujourd'hui raconter l'histoire d'Abderrhaman*, ballotté entre l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les tribunaux et la police aux frontières. Un cas parmi tant d'autres confrontés à ces situations que les bénévoles jugent « ubuesques ».

Ce Guinéen « de moins de 17 ans » arrive à Rouen en décembre dernier, après un parcours chaotique. « Il a perdu ses parents. Il a traversé la Méditerranée depuis la Libye avec son frère, mais ce dernier est mort noyé pendant la traversée. » Livré à lui-même en Italie, il échoue finalement à Auxerre. L'ASE, qui l'a pris en charge, le juge majeur. « Il n'a pas d'attestation de naissance, on l'accuse de mentir », explique Catherine Weber. Il est donc transféré en centre de rétention, à Oissel. « Trois juges vont lui reconnaître

sa minorité : le juge des libertés, puis le juge du tribunal administratif et le juge des enfants ! »

« C'est Kafka ! »

Mais à Auxerre, « tout n'est pas terminé. Michel et une avocate le conduisent au tribunal correctionnel qui a été saisi par l'ASE d'Auxerre ». Finalement, la juridiction va, une nouvelle fois, dans le sens d'Abderrhaman. L'ASE est obligée par la justice de le prendre en charge mais comme dans de nombreux départements dépassés par l'afflux de migrants, les milieux associatifs doivent prendre le relais. C'est donc Jacqueline Madeline qui le recueille dès le mois de décembre.

Rapidement, Michel Hervieu l'héberge, puis, à son tour, Catherine Weber, à partir de mars. « On a fait en sorte qu'il soit scolarisé au lycée de la Vallée du Cailly à Déville-lès-Rouen, raconte cette dernière. Il a fait un stage en boulangerie qui s'est très bien passé, on lui cherche un apprentissage. »

Malgré ces efforts pour l'insérer, « le 19 avril, je reçois un

appel m'annonçant qu'il a été convoqué par la Police aux frontières », poursuit Catherine Weber. Même s'il n'y a rien d'illégal ici, les membres de Welcome ne comprennent pas quelle raison a motivé ce nouvel épisode. « Ils cherchent toujours à prouver sa minorité malgré tous les jugements », avancent-ils.

Placé en garde à vue au commissariat de la rue Brisout-de-Barneville, le jeune homme est relâché le lendemain. Une nouvelle fois reconnu comme mineur. Jacqueline Madeline n'en revient toujours pas : « C'est Kafka ! On a l'impression qu'on cherche à décourager les aidants. »

Reste à Abderrhaman de ne pas se décourager. Michel Hervieu évoque l'immanquable « traumatisme » de ces allers-retours, brisant à chaque fois l'espoir de retrouver un semblant de vie normale.

Il réalisera fin mai un deuxième stage en boulangerie. « C'est son rêve, nous sommes convaincus qu'il y arrivera, avec notre action attentive et grâce à sa force morale. »